

## Reprise en M1 après réorientation

Par **klemdr**, le 25/11/2016 à 17:48

Bonjour à tous

Voilà l'année dernière j'étais un M1 droit privé général, ce fut une année assez chaotique pour moi ( soucis perso, choix de matières qui ne me plaisaient pour la majorité... ) et j'ai littéralement foiré en beauté cette année car passés les résultats du S1 ( assez mauvais ) j'ai totalement laissé tombé par perte de confiance et ras le bol.

Je me suis donc réorienté en L2 histoire de l'art cette année car j'avais la volonté de faire commissaire priseur et aussi changer d'air.

Je compte donc passer cette licence d'histoire de l'art mais commissaire priseur n'est qu'une option j'envisage même de revenir faire un master de droit, avec un vrai projet et donc un meilleur choix de matières et meme préparer le M1 l'année d'avant ( j'ai les cours )

Je voulais donc savoir si j'aurai quand même mes chances quand il sera arrivé le moment de la sélection en M2 à la vue de mon parcours ? Sachant que j'ai redoublé 2 fois en licence. Je pense me tourner vers le droit international, plutôt privé et éventuellement en droit des affaires/PI

Merci d'avance

Par **parcourschaotique**, le 25/11/2016 à 19:44

Hello

Bah je pense que plus d'un est passé par un parcours un peu tortueux.

Pourquoi tu es passé d'un M1 à une L2 tu pouvais pas migrer en L3 ? Un copain a fait un M2 de droit et ensuite a fait un truc en histoire juridique un peu dans le genre de ta formation je crois donc je pense que ca aurait été + simple dans ce sens là. après je comprends que ton M1 est été difficile. Le M1 que t'as fait je crois contient des matières genre droit bancaire donc des trucs assez indigestes.

Tu parles de repartir en M1 ensuite. Tu aurais mieux fait de refaire un M1 de droit et un M2 et après t'aurais eu juste à faire un M2 dans l'art.

Je trouve que ton plan est dangereux car commissaire priseur y'a pas énormément d'offres.

Je suis d'accord avec toi il faut un vrai projet pour trouver la bonne direction. Mais tu t'es renseigné pour vérifier si ça recrutait. Il me semble pas que commissaire priseur recrute à la pelle (les autres réfuteront ou pas mon avis).

Droit des affaires est à mon avis porteur. Par contre Daff+ PI je sais pas ?

Pour droit international par contre j'émets un doute. Un copain m'a dit que droit international est assez bouché et PI l'est depuis des années selon d'autres.

Je laisse la parole à Yann car je le trouve connaisseur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/11/2016** à **22:06**

Bonsoir

J'ai supprimé votre second sujet. Les doublons créent plus de problèmes qu'autres choses

Par **klemdr**, le **26/11/2016** à **09:20**

@isidore Merci, je ne sais pas comment je me suis débrouillé pour faire un doublon et je ne voyais pas comment le supprimer

@parcourschaotique

Je te remercie pour ta réponse.

Je suis arrivé en L2 d'histoire car je ne me voyais pas arriver comme une fleur en L3 dans une filière que je ne connais pas du tout.

En fait commissaire priseur est plus un objectif un peu inaccessible ( mais je voulais me fixer un objectif assez haut ) c'est pour ça que je me laisserai d'autres options avec un master de droit.

J'en ai pas redoublé mon M1 car clairement j'en avais marre du droit et la mauvaise expérience de l'année m'avais laissé un goût amer par rapport à cette filière.

En fait ce qui m'intéresse vraiment dans le droit ( après une grosse réflexion ) c'est le droit à dominante internationale et la propriété intellectuelle.

Mais comme je sais que la PI est bouché je voulais plus en faire une spécialisation dans un master aff.

Mon gros doute est vraiment de savoir si je ne pars pas avec trop de handicapes pour un M2. Parce que je pense qu'en mettant le droit un peu de côté pendant quelques temps dans mes études ( mais je m'y intéresse toujours ) je pourrais partir sur de meilleures bases, une meilleure réflexion sur ce que je veux et donc une plus forte motivation